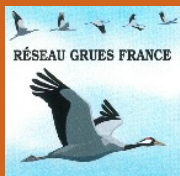


LA GRUE CENDRÉE EN FRANCE

Migration et hivernage

Saison 2013-2014

La migration est un comportement contraint. Les oiseaux, les animaux en général, ne migrent pas par plaisir. Ce sont les difficultés d'accès à la nourriture qui poussent ces espèces à changer de pays. De nombreux observateurs bénévoles signalent le passage des grues et permettent ainsi d'établir cette synthèse portant sur la migration et l'hivernage de la saison 2013-2014.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHAMPAGNE-ARDENNE

LA GRUE CENDRÉE



La Grue cendrée *Grus grus* est présente dans une grande partie de l'Europe. Elle mesure entre 1 m et 1,20 m de haut pour 2 m à 2,20 m d'envergure ce qui fait d'elle l'un des plus grands oiseaux. Sa masse se situe entre 4 et 6 kg. Le plumage est majoritairement cendré mais il existe chez l'adulte des zones contrastées comme la tête (blanc, noir et rouge). Le jeune est entièrement brunâtre, ce qui permet de le distinguer facilement. La zone rouge

présente sur la tête des adultes s'explique par l'absence de plume. Un tissu érectile fortement irrigué est responsable de cette teinte rouge, dont la dimension et l'éclat sont variables selon l'état d'excitation de l'oiseau.

Alimentation

Le régime de la grue est très diversifié et varie fortement selon la saison, avec une dominante animale en période de reproduction (mollusques et vers, insectes, petits vertébrés comme les grenouilles) et plutôt végétale (herbes tendres, graines, plantes aquatiques, baies, racines) lors des migrations et de l'hivernage. Elle fréquente ainsi les zones humides, les friches, les prairies et les cultures pour s'alimenter.



Reproduction

© Florian Gendreau



La très grande majorité de la population qui migre par la France niche en Suède, en Norvège, en Finlande, dans les pays baltes, en Pologne et en Allemagne. L'espèce niche aussi de nouveau en France et en particulier en Lorraine où une petite population est suivie de près par des passionnés. Jusqu'au début du 19^{ème} siècle, la grue était vraisemblablement un nicheur plus répandu en France. Sa régression doit sans doute beaucoup aux persécutions liées à la chasse puisqu'elle ne fut protégée qu'au milieu des années 1960. La destruction à grande échelle des zones humides où elle établit son nid limite à présent considérablement les possibilités de reconquête de son aire de répartition d'antan. Le nid est construit au sol dans

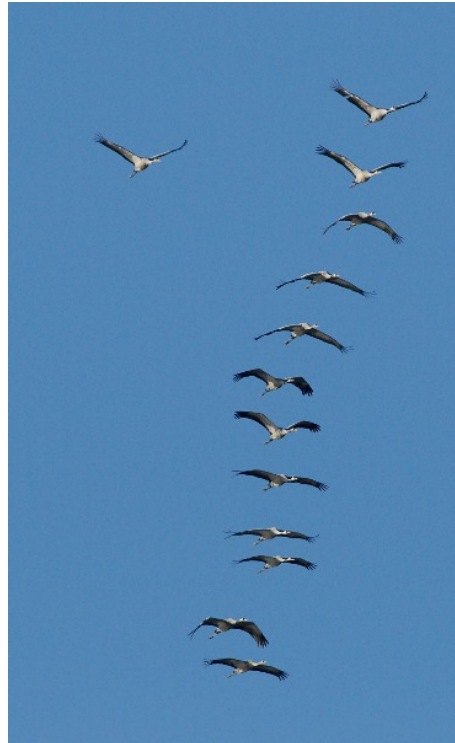
une zone entourée d'eau. Deux œufs (très exceptionnellement 3) sont couvés 30 jours. Les jeunes quittent rapidement le nid après l'éclosion et volent à l'âge de 90 jours environ.

Migration et hivernage

La migration d'automne est largement déterminée par des conditions climatiques limitant l'accès aux ressources alimentaires. Quand l'hiver s'installe sur le nord de l'Europe, la neige, le gel des sols et des eaux empêchent les grues de trouver leur nourriture. Elles se dirigent donc vers le sud-ouest. Si la nourriture est disponible en Allemagne, une partie d'entre elles y passeront l'hiver. La majorité des grues passent l'hiver en Espagne, mais les sites d'hivernage français (Lorraine, Champagne, grand centre de la France, Aquitaine) accueillent désormais une part importante de la population hivernante.

Au retour, la pulsion hormonale préluant à la période de reproduction est le déterminant majeur de la migration vers les sites de nidification.

© Christine Tomasson



MIGRATION POSTNUPTIALE 2013

Comme chaque année, des grues sont observées en juillet et août. Hormis les quelques couples qui nichent en France, c'est une nouvelle fois entre juillet et août que l'on note les premières grues. Des individus sont observés ici ou là dans le Nord, au Lac du Der (51/52), dans le Cantal, la Nièvre, la Gironde, les Pyrénées-Atlantiques... Les observations se multiplient en septembre. Les premiers importants mouvements sont notés à partir du 22 de ce mois, où 20 000 grues quittent la Finlande en direction de l'Estonie. Cinq individus sont déjà en Espagne le 27.

Premiers passages précoces

(du 29 septembre au 3 octobre)

Peu fréquent pour être signalé, l'arrivée de plusieurs milliers de grues durant cette période. Dès le 29 septembre plus de 4 000 individus survolent l'Allemagne et entrent dans notre pays. Ces mouvements se poursuivent pour un total d'au moins 10 000 grues. Ces oiseaux ne stationnent pas longtemps dans le nord-est de la France, car progressivement, le Centre et le sud-ouest du pays sont concernés par le passage de ces migrants.

Vague de migration massive !

(du 18 au 22 octobre)

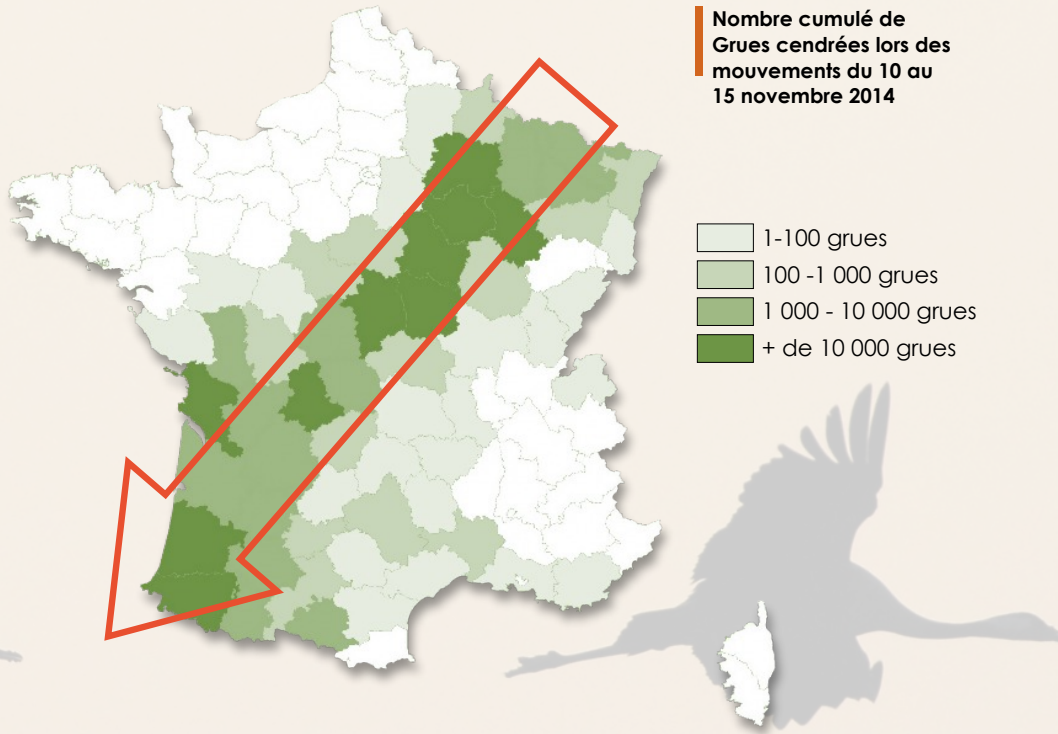
Sur cette courte période ce sont **120 000 grues** qui sont observées en migration en Allemagne en direction de notre pays dont plus de 81 000 pour la seule journée du 19 octobre ce qui constitue un nouveau record. Les oiseaux stationnent en partie sur les plans d'eau du nord-est (environ 40 000 le 21 octobre au lac du Der) et les autres poursuivent en direction des Pyrénées.

Migration diffuse

(du 23 octobre au 9 novembre)

Les mouvements semblent faibles et diffus durant cette période. Pourtant, le lac du Der va battre son record de fréquentation le 27 octobre avec 83 100 grues comptabilisées,

preuve que des mouvements ont bien eu lieu. Une grande partie de ces oiseaux quittent le lac le 29 octobre, ainsi près de 37 000 grues sont notées en migration dans l'Allier puis dans le Limousin.



Nouvelle vague (du 10 au 15 novembre)

La dernière vague massive de migration concerne au moins **109 000 grues**. Une très grande partie du pays est rapidement concernée et en particulier le grand sud-ouest. Plus de 30 000 grues sont stationnées à Arjuzanx (40) le 14 et environ 70 000 au lac du Der la veille. Les grues sont désormais plus de 40 000 sur le site espagnol de Gallocanta.

Derniers mouvements

(du 26 au 28 janvier)

Un coup de froid et l'arrivée de la neige sur le Nord-est de l'Allemagne poussent quelques milliers de grues à rejoindre notre pays lors de ces quelques jours. Il s'agit des derniers mouvements d'ampleur pour cette migration. Ces grues croisent d'ailleurs des grues qui remontent déjà du sud-ouest de la France.

Bilan de la migration postnuptiale | 2013

Lors de la migration postnuptiale, ce sont au moins **276 000** grues qui ont été observées en migration active, constituant un record. Les passages nocturnes ont peut-être été un peu moins nombreux que lors des saisons passées.



HIVERNAGE 2013-2014

L'hiver 2013/2014 restera dans les archives météorologiques comme historiquement doux. Cet hiver se place comme le second plus doux sur la France depuis 1900. Un flux d'ouest à sud-ouest permanent sur l'Europe de l'ouest en est l'explication. En tout état de cause, l'hivernage français établit un nouveau record avec 119 000 grues (précédent record de 110 000 individus en 2011).

Lorraine

L'hivernage a été constaté sur 12 sites de la région pour un total avoisinant 8 500 oiseaux, en repli par rapport à l'hiver précédent (11 745) mais d'un haut niveau cependant sur l'ensemble des 30 dernières années. Dans le département de la Meuse, 4 sites majeurs accueillent plus de 1 000 grues (Argonne, Billy-les-Mangiennes, Lachaus-sée), dont un concerne aussi la Meurthe-et-Moselle (péri-phérie de la forêt de la Reine), pour un total de 6 800 environ.

La Moselle accueille près de 1 600 hivernantes dont la majeure partie sur les étangs de Lindre et du Bischwald.

Comme à l'accoutumée, de petits effectifs sont signalés çà et là à l'écart des sites principaux témoignant d'un stationnement hivernal diffus et marginal sur le reste de la région, à l'exception du département des Vosges.



Champagne-Ardenne

Le record de l'an dernier est battu cette année, puisque 47 620 grues ont été dénombrées entre le 17 et le 19 janvier contre 24 500 l'an dernier. Le nombre d'hivernantes a donc presque doublé ! Le lac du Der et les étangs proches hébergent 33 000 grues, l'Étang de la Horre (52/10) en comptabilise 7 750, l'Argonne champenoise autour de 4 030, les lacs aubois 2 800 et enfin le département des Ardennes est fréquenté par 30 individus au minimum.



Centre de la France (Bourgogne, Centre, Auvergne)

Effectif important pour le Centre mais un peu en deçà des records. Ce sont en effet **11 180 grues** qui ont pu être dénombrées. Ce chiffre est semble-t-il un peu sous-estimé en raison de conditions délicates de comptage. Dans le détail et par département : 3 970 grues dans le Cher (réparties sur trois sites), 2 685 dans l'Indre (sur trois sites), environ 2 595 dans la Nièvre (sur trois sites), 1 930 dans l'Allier et aucune dans la Creuse.

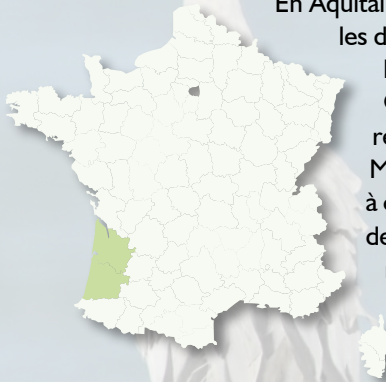


Aquitaine

En Aquitaine, **41 000 grues** ont été comptabilisées à la mi-janvier sur les différents sites. Le site d'Arjuzanx accueille une nouvelle fois les effectifs les plus importants avec 18 386 grues. Le site de Captieux héberge 13 385 grues. D'autres sites aquitains regroupent autour de 10 000 grues.

Même si les effectifs comptabilisés au dortoir sont inférieurs à ceux de 2013, l'hivernage est sensiblement identique à celui de l'an passé. En effet, des effectifs importants de Grues ne rentreraient pas aux dortoirs car elles trouvaient dans les champs, en raison de la forte pluviométrie, des conditions propices à leur stationnement nocturne.

Ce phénomène a été particulièrement marqué jusqu'à la migration prénuptiale.



Autres régions

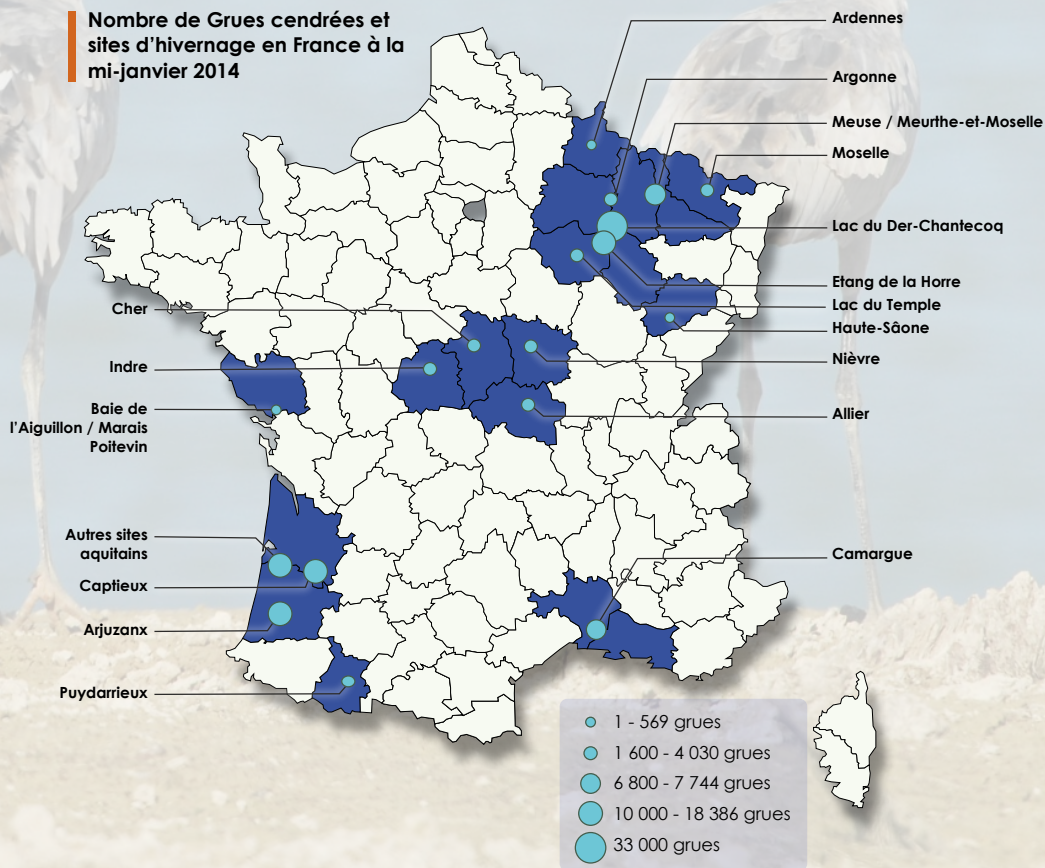
Comme chaque hiver, les régions citées ci-dessus abritent la très grande majorité des hivernantes de notre pays, d'autres sites sont tout de même concernés pour des effectifs plus réduits. C'est le cas de la Camargue (13/30) avec **7 744 grues**, le site de Puydarrieux (65) avec **2 310 individus**, le secteur de la Baie de l'Aiguillon / Saint-Denis du Payré / Marais Poitevin en Vendée avec **569 grues**. Une grue est présente en Haute-Saône comme l'an dernier.

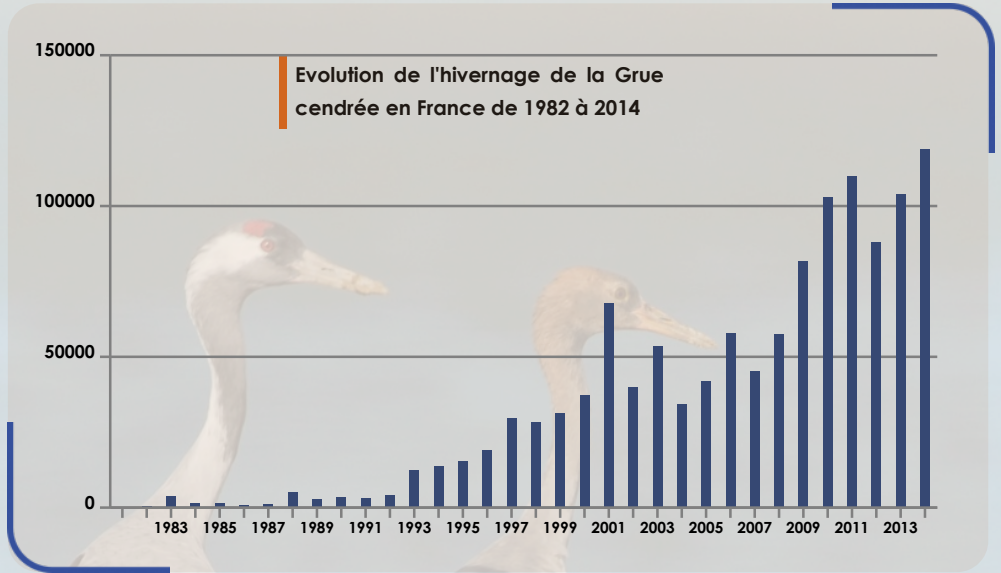




© Christine Tomasson

Nombre de Grues cendrées et sites d'hivernage en France à la mi-janvier 2014





MIGRATION PRÉNUPTIALE 2014

Contrairement à l'an passé, nous retrouvons une migration prénuptiale plus classique, notamment dans sa durée. Cette migration débute le 27 décembre avec un premier vol signalé en direction du nord-est dans la Nièvre. Les mouvements de remontées sont plus perceptibles par exemple le 2 février et le 9 février.

Départs massifs des grues hivernantes d'Aquitaine (du 16 au 18 février)

Les sites aquitains se vident fortement lors de ces trois journées, annonçant l'arrivée des grues hivernantes d'Espagne. Les effectifs observés en migration sont parfois importants, notamment le 17 sur les Landes, la Gironde ou bien encore la Charente.

Les grues d'Espagne arrivent en France (du 19 au 26 février)

C'est à compter du 19 février que la migration des grues d'Espagne débute véritablement puisque 35 000 individus prennent le départ de la région de l'Extremadure. Les jours suivants, les départs sont quotidiens et concernent plusieurs dizaines de milliers d'oiseaux. Ces derniers sont bien entendus observés en France. L'effectif le plus important est de 63 000 grues observées en seulement deux heures au-dessus de l'Indre le 24 février!



Une période plus calme avec des mouvements en Méditerranée

(du 27 février au 5 mars)

Les mouvements en Espagne sont plus réduits, il est donc normal que l'activité migratoire sur la France soit également plus faible. Les mouvements les plus importants se déroulent sur l'axe secondaire de migration qui relie les Pyrénées orientales à l'Italie du nord, en survolant l'ensemble des départements de l'arc méditerranéen. Il reste encore plusieurs dizaines de milliers de grues en Espagne.

La migration reprend et se termine

(du 6 au 18 mars)

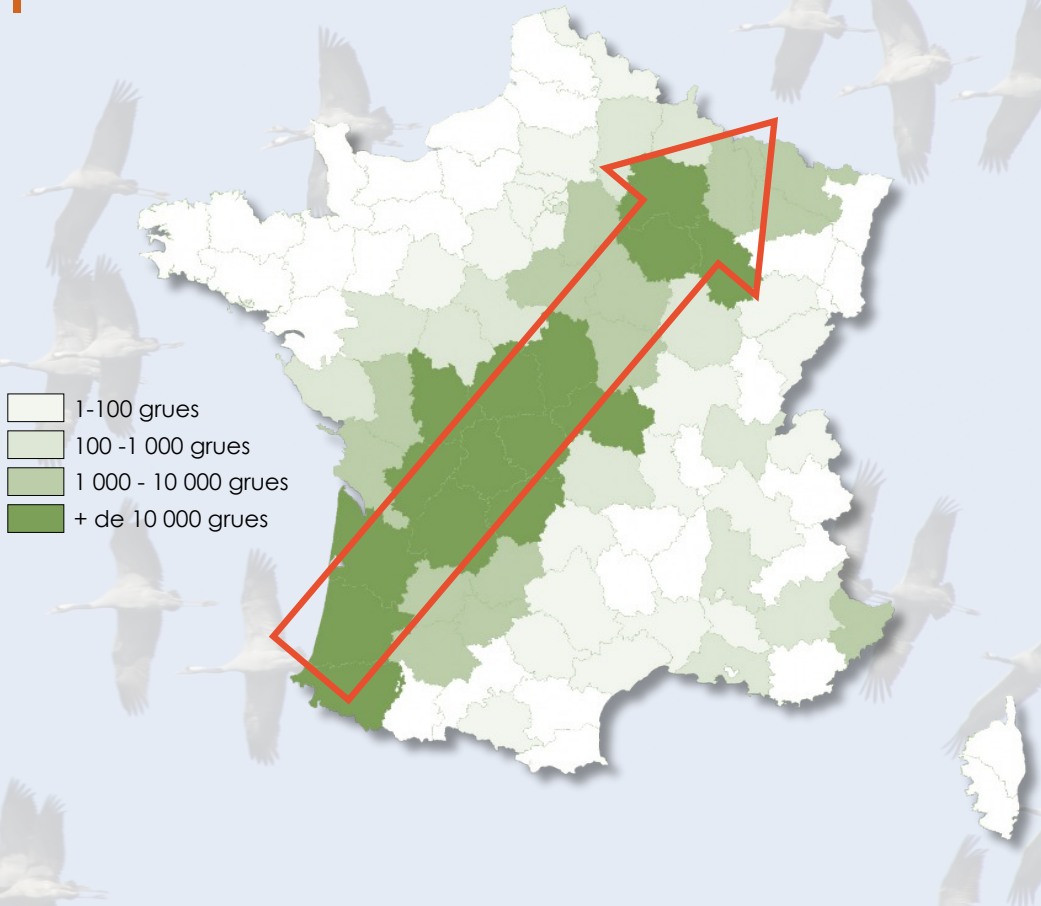
Le 6 mars, des mouvements sont signalés en Aragon. Le 7, c'est une véritable déferlante de grues qui est observée en France sur la diagonale classique de migration entre les Pyrénées et les régions du nord-est (59 000 grues sur le site de migration de Flavignac (87) en 5 heures) mais aussi sur la Méditerranée, la vallée du Rhône et même le massif alpin. Le 9, c'est dans le nord-est que l'activité est marquée puisque plus de 57 000 grues sont observées quittant ou transitant par le lac du Der.



Bilan de la migration prénuptiale | 2014

Lors de la migration prénuptiale 2014, difficile de savoir combien de grues ont passé les Pyrénées, les informations ayant du mal à nous parvenir. On peut raisonnablement supposer qu'entre 180 000 et 200 000 grues au minimum sont concernées. Si l'on ajoute à cela les grues ayant passé l'hiver en France (119 000 grues) on obtient un total de **309 000 grues**.

Nombre cumulé de Grues cendrées lors des mouvements du 19 au 26 février 2014

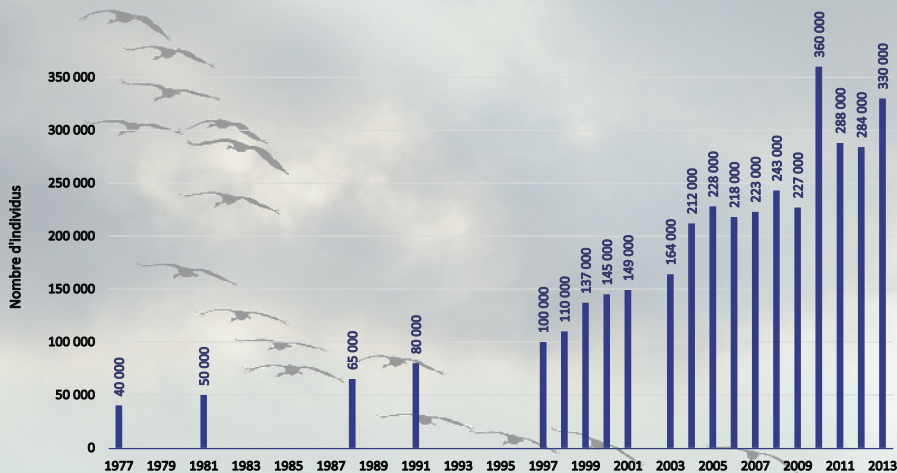


BILAN 2013-2014 : ESTIMATION DE LA POPULATION

Nous n'estimons plus la population utilisant la voie de migration ouest-européenne. Cette entité est à repreciser au regard des échanges notamment durant les migrations, entre les différents couloirs de migration en Europe ainsi que des diverses ramifications qui existent entre eux. Ainsi nous proposons d'indiquer sur ce graphique le nombre maximum d'oiseaux ayant transité par

notre pays lors des migrations. Il faut prendre la journée du 19 novembre, entre 260 000 et 270 000 grues étaient passées en migration en Hesse alors qu'il restait 35 580 grues sur le site du Diepholzer et 20 000 sur celui du Rhin Havelluch. A cela il faut ajouter un passage record de 10 000 grues et on obtient donc un total minimum de **325 000 à 335 000 individus.**

Nombre d'oiseaux ayant transité par la France lors des migrations depuis 1977



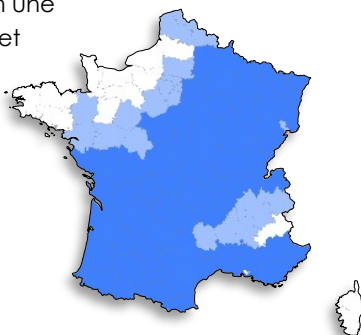
LE RÉSEAU GRUES FRANCE

Animé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Champagne-Ardenne, le Réseau Grues France regroupe tous les organismes et associations français s'intéressant aux Grues cendrées.

Ses rôles sont multiples :

- anticiper les mouvements migratoires,
- informer le public et les médias,
- suivre les effectifs,
- rechercher des oiseaux bagués,
- connaître les couloirs de migration,
- participer au groupe de travail européen sur les Grues cendrées (ECWG). français s'intéressant aux Grues cendrées.

Les observations du réseau sur l'ensemble du territoire permettent de visualiser le couloir de migration principal des Grues cendrées sur la France. Il est représenté sur la carte ci-dessous. Pour la saison 2013/2014, ce sont 83 départements qui ont fourni au minimum une observation de grues et parmi ceux-ci 61 totalisent plus de 10 jours de présence de l'espèce.



Plus de 10 journées
d'observation de grues

1 à 9 journées
d'observation de grues

**Nombre de journées d'observation de
Grues cendrées par département lors de
la saison de migration 2013 / 2014**

Les participants

ALEPE, ANN, AOMSL, Association des Amis de la Réserve d'Arjuzanx, Berry Nature Environnement, CEEP, Charente Nature, CO Gard, CO Lorrain, CEN Lorraine, Eure-et-Loir Nature, GEOB, GEOC, GEOR, GODS, GONm, GOR, Indre Nature, Les Naturalistes Orléanais, Limousin Nature Environnement, Loir-et-Cher Nature, LPO Aisne, LPO Alsace, LPO Anjou, LPO Aquitaine, LPO Aude, LPO Auvergne, LPO Champagne-Ardenne, LPO Charente-Maritime, LPO Cher, LPO France, LPO Franche-Comté, LPO Haute-Savoie, LPO Loire, LPO Loire-Atlantique, LPO PACA, LPO Sarthe, LPO Tarn, LPO Touraine, LPO Vendée, LPO Vienne, LPO Yonne, Mayenne Nature Environnement, Nature Midi-Pyrénées, Nature 18, OCL, Oiseaux-Nature, ONCFS délégation régionale nord-est, ONCFS / RNCFS du Lac du Der-Chantecoq, Parc ornithologique du Teich, Picardie Nature, PNR des Landes de Gascogne, ReNArd, Réserve de Puydarrieux, Réserve Nationale d'Arjuzanx, Réserve Naturelle de la Forêt d'Orient, Réserve Naturelle de l'Étang de Cousseau, la Route des Grues, SEPOL, SOBA Nature Nièvre, Tour du Valat.





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHAMPAGNE-ARDENNE



LPO Champagne-Ardenne
Der Nature - Ferme des Grands Paris D13
51290 OUTINES

Tél. : 03 26 72 54 47 – Fax : 03 26 72 54 30

Email : champagne-ardenne@lpo.fr

Site web : <http://champagne-ardenne.lpo.fr>



La migration des grues en direct : http://champagne-ardenne.lpo.fr/grues/point_sur_la_migration

Conception et réalisation : LPO Champagne-Ardenne
Aurélien Deschatres, Anne-Sophie Gadot



Relecture et compléments : Patrick Dulau, Alain Gendeau,
Sébastien Merle, Alain Salvi

Photos : Florian Gendeau, Christine Tomasson
Photo de couverture : Christine Tomasson

ISSN : 2106-9956
Dépôt légal : Octobre 2014



Cette synthèse a été réalisée
grâce au soutien financier
de l'Union Européenne, de la
Direction Régionale de
l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement
(DREAL) de Champagne-
Ardenne, ainsi que de l'EPTB Seine
Grands Lacs.

